

ÉCOLE AU CŒUR-DU-BOISÉ 990 RUE DES ÉRABLES ST-EUSTACHE J7R 6M5 CSSMI	PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE MERCREDI 29 janvier2025 À 19H En Virtuel
---	--

Présences			
Parents :	Personnel :	Public :	Absences motivées :
Paulina Garon Iann Armijo Jeannie Chen (substitut) Sophie Mousseau Sophie Tessier Andréanne	Enseignantes : Sophie Caron Isabelle Sigouin Stéphany Patenaude- Girard Éducatrice SDG : Julie-Carole Cousineau Psychoéducateur : Louis Vellone-Richard	Antoine Brière (Représentant de la communauté)	Sophie Tessier Andréanne Parcel

1. Ouverture de l'assemblée

La direction ouvre l'assemblée. Il est 19h07. Le quorum est respecté. La direction demande si un parent désire présider l'assemblée dû aux absences de la présidente et la vice-présidente. Madame Garon propose que Mme Bastien préside l'assemblée. Accepté à l'unanimité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Madame Bastien fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Madame Sophie Caron D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ CÉ-24-25/18
3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 novembre 2024	Madame Bastien présente sommairement le procès-verbal de la dernière rencontre du conseil. Il est proposé par Madame Sophie Mousseau	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ CÉ-24-25/19

	D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 13 novembre, tel que rédigé.	
4. Public	Aucun public.	
5. Photographie scolaire	<p>Les membres du conseil d'établissement ont été consulté concernant la photographie scolaire. Ces derniers demandent de poursuivre avec la compagnie mon petit passeport pour l'année 2025-2026. La date du 21 octobre 2025 a déjà été réservée et le contrat mentionne la présence de 3 photographes.</p> <p>Il est proposé par Madame Paulina Garon de poursuivre avec la compagnie mon petit passeport pour l'année 2025-2026 et pour la photo des finissants.</p>	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ CÉ-24-25/20
6. Points de la direction 6.1. Reddition de comptes pour les mesures budgétaires dédiées et protégées 2024-2025	<p>Madame Bastien confirme que le CSSMÎ, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, a alloué à l'école Au Coeur-du-Boisé la somme totale de 218 408\$. Ces sommes ont été allouées et versées au budget de l'établissement et ce, conformément aux fins prévues aux règles budgétaires du MEQ 2024-2025.</p> <p>Il est proposé par Madame Paulina Garon et par monsieur Iann Armijo d'adopter la reddition de comptes pour les mesures budgétaires dédiées et protégées 2024-2025.</p>	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ CÉ-24-25/21
7. Vie de l'école	Madame Stéphany mentionne que les 6e année ont participé à la vente de pâtisseries le 13 décembre	

	<p>dernier et qu'ils ont amassé un montant de 1400\$, et qu'une prochaine vente de pâtisseries aura lieu le 14 février, à la Saint-Valentin.</p> <p>Madame Stéphany précise que le changement de groupes au PAI a été réalisé le 27 janvier dernier durant les classes, puisque la soirée n'était pas possible dû aux rencontres des projets particuliers du secondaire. Les élèves ont eu droit à un dîner pizza ainsi qu'une activité extérieure.</p> <p>Madame Isabelle mentionne qu'un élève de notre école vit un moment difficile au niveau de la santé. Elle désire sensibiliser les gens pour le don de cellules souches à Héma-Québec par des personnes âgées de 18 à 35 ans, pour soutenir la famille.</p> <p>Madame Sophie mentionne que les 5e année ont eu droit à une activité de l'école nationale de l'humour, un beau moment pour tous.</p> <p>Les 5e année ont aussi eu la chance d'aller visiter le salon du livre en novembre dernier.</p> <p>Madame Stéphany ajoute que les 6e années ont réalisé une sortie de patins à l'aréna et qu'elle a également beaucoup apprécié la parade de Noël dans l'école.</p> <p>Madame Julie mentionne les nombreuses activités organisées du service de garde sur l'heure du dîner qui font le bonheur des élèves. Elle précise également que les journées pédagogiques se sont bien déroulées.</p>	
<p>8. CORRESPONDANCE DU COMITÉ DE PARENTS</p>	<p>Madame Mousseau précise qu'une rencontre a eu lieu en décembre dernier. Elle mentionne que les consultations complétées lors des</p>	

	<p>séances du conseil d'établissement sont réellement entendues et que les commentaires indiqués sont pris en considération. Les explications données sont également très claires.</p> <p>Des nouveautés sont à prévoir pour le gala de reconnaissance des bénévoles, nous aurons les informations au moment venu. Madame Mousseau mentionne qu'il serait important d'avoir déjà une personne en tête.</p>	
9. CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTE	Aucune correspondance	
10. Affaires nouvelles	Madame Bastien remercie monsieur Armijo et monsieur Brière pour leur implication pour la recherche de financement auprès d'organisme pour aider au financement du camp organisé pour les groupes de la 5e année. Grâce à leur implication, l'école a pu bénéficier d'un chèque d'une valeur de 300\$ qui sera déposé dans les fonds spéciaux pour financer une partie du camp Minogami.	
11. Fonds spéciaux	Aucune demande	
12. Projet éducatif (points statutaire)	Madame Bastien précise que le comité du projet éducatif s'est rencontré en janvier afin de poursuivre le plan d'actions en lien avec les objectifs fixés. Une régulation a également eu lieu afin de bien orchestrer les actions à venir.	
13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	<p>Madame Bastien, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.</p> <p>Il est proposé par Madame Sophie Mousseau DE LEVER la séance à 19h54.</p>	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ CÉ-24-25/22

Prochaine rencontre prévue le 19 mars 2025, à 19h, à la salle du personnel.

Sophie Tessier, présidente

Karine Bastien, directrice